

Que gagnerait Montréal à se séparer de la Province de Québec ?

Il est facile d'indiquer de suite ce que la cité ne gagne pas à faire partie de la Province.

Montréal fournit les trois-quarts du revenu de la province et en échange ne reçoit rien du gouvernement provincial.

Montréal est en butte à l'hostilité systématique des députés ruraux qui ont le droit d'intervenir dans des mesures dont ils n'ont pas à supporter les charges.

Montréal, qui concentre les institutions d'éducation, les instituts scientifiques et académiques les plus avancés de la Province, est obligé de subir un système de contrôle rétrograde, aux mains du Conseil de l'Instruction Publique, qui fonctionne en vue seulement de maintenir l'influence politique du clergé et de conserver son appui au gouvernement existant, en dépit des besoins de la population. Tout est sacrifié aux institutions classiques rurales pour conquérir les bonnes grâces des évêques de chaque diocèse. Le souci de l'instruction primaire démocratique n'existe pas, et pourtant c'est celle-là dont nous avons le plus besoin.

Montréal voit l'organisation de ses cours de justice discutée, épluchée par une majorité rurale envieuse, qui ne comprend pas ou ne veut pas comprendre les besoins en cette matière d'une cité aussi importante.

Le soulagement de tous ces mouvements serait une première victoire pour Montréal.

La deuxième serait le succès de l'abolition des exemptions de taxes, qui ne pourra jamais être obtenue tant que nous aurons à passer par les fourches caudines de la députation cléricale des campagnes.

Enfin, le troisième et dernier point gagné serait de n'avoir pas à payer deux administrations, également coûteuses : celle de la Cité et celle de Québec. Une seule suffirait, et nous économiserions de un à deux millions.

La somme en vaut la peine et la question mérite d'être étudiée.

Nous y reviendrons.

DUROC.

Pour paraître la semaine prochaine : *Les effilés verts*, chansonnette dite par M. Sallard, au Parc Sohmer.

LE CLERGE ET LA POLITIQUE

COMMENT L'ÉGLISE D'ANGLETERRE A ÉTÉ SAUVÉE
MALGRÉ SON CLERGÉ

Je traduis ce qui suit du *Review of Reviews* :

“ Le révérend docteur Gregory, Doyen de St. Paul, a un article très intéressant dans le *North American Review*, livraison de février, sur les “ Changements dans l'Église d'Angleterre. ” Cet article est surtout intéressant par le tableau qu'il offre de l'état scandaleux de l'Église d'Angleterre au commencement de notre siècle. Il met en plein relief le fait que la condition spirituelle de l'église n'a jamais été aussi infime que lorsque son pouvoir politique était à son apogée. Les lois relatives à l'épreuve et à la corporation, *Test and Corporation Acts*, qui étaient vigoureusement défendues par les ecclésiastiques comme essentielles au maintien de notre culte national sont maintenant dénoncées par le Doyen de Saint Paul comme ayant constitué les obstacles les plus puissants à l'accroissement de l'influence spirituelle de l'église. Le docteur Gregory ne le dit pas en propres termes, mais il est facile de lire entre les lignes et de voir que si l'Église d'Angleterre existe au moment actuel comme puissance dans le pays, cela est dû en grande partie au succès avec lequel les *Non-conformists* ont réussi à la dépouiller de ses prérogatives illégitimes.

“ Voici quelques extraits de son article :

Les évêques dans les temps d'excitation politique ont été hués et insultés dans les rues. Comme exemple de ce qui a été fait, il suffit de rappeler que, tandis que l'évêque de Londres était occupé à poser la pierre angulaire d'une église dans une partie pauvre et négligée de son diocèse, un taureau furieux fut lâché parmi la foule rassemblée pour assister à la cérémonie.

Le cumul était devenu presque universel. Les bénéfices étaient considérés comme des héritages transmissibles aux hommes admis dans les ordres sacrés plutôt que comme des fonctions devant être exercées pour le salut des âmes. Même à une date aussi rapprochée de nous qu'en 1820, le doyenné de Saint Paul et l'évêché de Lincoln, tous deux richement dotés, étaient occupés par un seul homme, et cet homme avait pourvu à l'établissement de l'un de ses fils en lui donnant un canonicat à Lincoln, un autre à Winchester et plusieurs bénéfices dans diverses parties du pays. Un autre de ses fils avait été également bien servi.

On ne pouvait s'attendre à ce que des hommes disposés à accumuler ainsi entre leurs propres mains les fonctions spirituelles, ou plutôt les revenus des fonctions spirituelles, pussent s'occuper beaucoup des intérêts spirituels de leurs ouailles. La desserte des paroisses où le recteur n'avait pas jugé à propos de fixer sa résidence était confiée à des curés mal payés, et il était très rare qu'une paroisse, si considérable et si populeuse qu'elle fut, eût plus d'un